MEMÓRIAS
DA
ACADEMIA DAS CIÊNCIAS
DE
LISBOA

CLASSE DE LETRAS

TOMO XLVII

ACADEMIA DAS CIÊNCIAS
DE LISBOA

LISBOA • 2024

MEMÓRIAS
DA
ACADEMIA DAS CIÊNCIAS
DE
LISBOA

O presente tomo das *Memórias da Academia das Ciências de Lisboa — Classe de Letras* reúne as comunicações apresentadas nas sessões académicas da Classe de Letras no ano de 2019.

Título: Memórias da Academia das Ciências de Lisboa
Classe de Letras
Tomo XLVII
Edição: Academia das Ciências de Lisboa
Impressão: Gráfica 99
Data de impressão: 2024
ISSN: 0378-116X
Depósito legal: 61370/92
DOI: https://doi.org/00000

La question migratoire au XXIème siecleregard – africain

Driss Guerraoui

C'est avec un immense plaisir et un réel intérêt qu'il m'échoit l'honneur de présenter devant votre illustre Assemblée cette contribution portant sur «la question migratoire au XXIème siècle, Regard Africain», thème qui revêt une grande importance pour la communauté internationale, qui est d'une actualité brulante et sur lequel l'Afrique a proposé une vision, une approche et une stratégie, exprimées solennellement par le Roi du Maroc Sa Majesté Mohammed VI, dans son message adressé au 30ème Sommet de l'Union Africaine, tenu à Addis-Abeba en janvier 2018, couronné par l'adoption, lors de la Conférence intergouvernementale des Nations Unies tenue en décembre 2018 à Marrakech, du «Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières».

Ma contribution portera sur trois éléments essentiels:

1 – Les contours de la nouvelle question migratoire;

2 – Les enjeux majeurs des migrations pour l'Afrique;

3 – Et les défis futurs pour l'Afrique de la nouvelle question migratoire.

I – LES CONTOURS DE LA NOUVELLE QUESTION MIGRATOIRE.

Par son importance, les nouveaux visages qu'elle prend, ses impacts divers aux niveaux de la géo-économie, la géopolitique et la géostratégie du système mondial actuel, la migration est devenue une question centrale des agendas mondiaux pour le développement durable, pour le climat, le respect des droits humains, le vivre ensemble, la cohésion sociale, la paix, la stabilité, la prospérité des Nations et corrélativement pour la sécurité humaine globale dans le monde.

Les pressions migratoires sont devenues telles à l'heure actuelle sur le plan de leurs structures et des formes d'expression qu'elles prennent, qu'il ne se passe pas un jour sans que l'actualité des drames humains et des détresses qu'elles génèrent

ne rappellent la communauté mondiale l'urgence d'agir par et pour une gouvernance plus responsable, coordonnée et solidaire de la nouvelle question migratoire.

L'importance et l'accélération des flux de migrants expliqueraient cette urgence et rendent ce défi réellement planétaire. En effet, sur le plan de leur volume, selon l'ONU le nombre total de migrants dans le monde en 2017 serait évalué à 258M de personnes, représentent environ 3,4% de la population mondiale. Sur ce total, 90% sont soit des migrants volontaires, soit des migrants économiques et 10% sont des réfugiés.

Sur le total, les migrations Sud-Nord ne présentent que 35% seulement du volume global des migrants dans le monde, par contre la migration intra-Africaine qui est passée de 12,5M en 2000 à 19,4M en 2017, représente près de 80% du total des migrations Africaines.

Par ordre d'importance si les 10 premières destinations des migrants sont les Etats Unies d'Amérique, L'Allemagne, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Royaume Uni, les Emirats Arabes Unis, le Canada, la France, l'Australie et l'Espagne, les 10 premiers pays d'origine des migrants l'Inde, le Mexique, la Russie, la Chine, le Bangladesh, la Syrie, l'Ukraine, le Pakistan, le Philippine et l'Afghanistan.

Cependant, fait important à signaler, les mouvements migratoires sont en train de changer radicalement de visages en cette décade du XXIème siècle. Ainsi, l'observation empirique de ces mouvements révèle que nous sommes de plus en plus devant:

1 – Des migrations de plus en plus massives;

2 – Qui s'opèrent sur la base de groupes organisés, portés par des filières bien structurées;

3 – Des migrations qui touchent toutes les catégories de la société: les pauvres et les riches, les qualifiés et les non-qualifiés, tous les âges, tous les sexes, et tous les milieux de résidences: les urbains comme les ruraux, avec une tendance à la croissance des filières féminines, des migrations d'enfants mineurs et des demandeurs d'asile;

4 – Elles sont à la fois des migrations familiales et individuelles, voire des migrations qui concernent des collectivités entières;

5 – Il s'agit, aussi, de migrations qui touchent tous les continents, devenant de plus en plus à géométrie plurielle, puisqu'elles s'opèrent du Sud au Nord, du Sud au Sud, du Nord au Sud et du Nord au Nord;

6 – Elles sont des migrations de plus en plus composites au sens où elles sont dues à des raisons à la fois économiques et sociales, mais aussi des raisons politiques, religieuses, climatiques, ethniques ou celles liées à des situations de guerres;

7 – Dans certains pays les formes clandestines et irrégulières ont tendance à devenir plus importantes sur le plan de leur volume que les formes régulières légales;

8 – Il s'agit enfin de mouvements migratoires œuvres de migrants de plus en plus déterminés à émigrer au risque de leurs vies et ce en développant des stratégies leur permettant soit de rester dans les pays où ils ont migré clandestinement, soit à emprunter des voies quasi-suicidaires pour atteindre leurs destinations désirées.

Si ces données, ces réalités et ces tendances doivent être au cœur de toute réflexion sur la question migratoire au XXIème siècle, quels en sont les enjeux majeurs pour le continent Africain?

II – LES ENJ EUX MAJEURS DES MIGRATIONS POUR L'AFRIQUE

Les enjeux majeurs pour l'Afrique de la nouvelle question migratoire ont trait à trois dimensions: 1) la protection des droits humains fondamentaux des migrants, 2) la régulation positive des impacts des changements climatiques sur les mouvements des populations et 3) la sécurité globale du et dans le continent.

1- Sur le plan des droits humains des migrants, éclairés par l'expérience du Maroc dans ce domaine, un Maroc qui est devenu un pays à la fois de transit et d'accueil attractif pour les migrants du fait de la stabilité politique et de la sécurité qui y règnent, la dynamique économique qu'il connait, son modèle culturel porté par l'intensité et la qualité du partenariat qui le lie avec ces pays frères d'Afrique, sur ce plan, il s'agit pour les pays Africains et la Communauté internationale de promouvoir des politiques nationales migratoires fondées sur quatre principes directeurs:

– Respecter la dignité des migrants;

– Rendre effectif le principe de non-discrimination à l'égard des migrants;

– Lutter contre l'emploi indécent dans les secteurs à la fois formel et informel où évoluent les migrants;

Et favoriser l'accès des migrants aux secteurs sociaux essentiels, notamment l'éducation, la santé et la justice.

Dans cette perspective, il apparait de la plus haute importance à ce que les États de part le Monde fassent du respect des droits humains fondamentaux des migrants une partie intégrante de leurs constitutions nationales. Cette

constitutionnalisation représente un horizon institutionnel appelé à consacrer par la loi fondamentale des Nations les droits humains essentiels des migrants.

2- Le deuxième enjeu majeur de la nouvelle question migratoire pour l'Afrique a trait aux impacts divers des changements climatiques sur les configurations présentes et futures des mouvements migratoires dans le continent. Sur ce plan, force est de constater que les migrants climatiques, qui ont tendance à augmenter de façon accélérée, constitue l'un des aspects majeurs des nouvelles générations de migrations.

Ainsi, selon l'Organisation Mondiale des Migrations, il y aurait en 2050 près de 200 millions de migrants climatiques dans le monde. A cet horizon, sur 100 personnes 45 quitteront leurs terres d'origine à cause des impacts des changements climatiques.

A cet horizon 2050 toujours, selon le deuxième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) paru en Octobre 2018, l'Afrique qui n'émet que 4,5% des émissions de gaz à effet de serre, sera la région qui subira les impacts les plus externes des changements climatiques, puisque le continent verra la nombre de migrants climatiques atteindre environ 86 Millions de personnes en 2050, suivi de l'Asie du Sud avec 40 Millions de migrants climatiques internes et l'Amérique Latine avec 17 Millions.

Actuellement, si aujourd'hui six des dix pays les plus touchés par les changements climatiques dans le monde sont africains, 65% de la population Africaine est affectée par ses changements. L'Afrique compte déjà plus de 10 Millions de réfugiés climatiques.

Par ailleurs, plus de 500 Millions d'hectares de terres sont disparus du fait des changements climatiques en Afrique causant ainsi l'avancée de la désertification et son corollaire l'insécurité alimentaire. Pire encore, si rien n'est fait à l'horizon 2050, 30% des infrastructures côtières du continent Africain seront submergés à cause de l'avancée de l'eau des océans due à la fonte des glaciers. Cette situation commence d'ores et déjà à avoir des conséquences en termes d'aggravation des pressions migratoires dans le continent. C'est pour cette raison éminemment stratégique que la présidence Marocaine a fait de la COP22, tenue à Marrakech en novembre 2016, une COP Africaine et une COP de l'action. Elle a veillé à intégrer les priorités Africaines dans les priorités de la COP22 en mettant l'accent sur

l'adaptation aux changements climatiques, le renforcement des capacités africaines, le développement de la finance climatique et le transfert de technologies.

La COP22 a été, également une occasion où SM le Roi Mohammed VI a présidé le premier sommet Africain de l'action pour le climat en faveur de la co-émergence de l'Afrique avec la participation de 50 chefs d'Etat Africains.

Ce sommet a vu la création de trois commissions dédiées à trois régions africaines: 1) la région du Sahel présidée par le Niger, 2) la région du bassin du Congo et 3) la région des États insulaires présidée par les Seychelles. Dans ce cadre, le Maroc ayant été invité par les chefs d'Etat Africains à assurer la coordination et le suivi des initiatives Africaines prises en matière de changements climatiques et de développement durable, ainsi que la mobilisation des partenaires du continent pour le financement de ces initiatives.

L'intérêt particulier de la présidence Marocaine de la COP22 pour l'Afrique s'est traduit, enfin, par la mise en place de plusieurs initiatives internationales, dont l'initiative de l'adaptation en Afrique (dite triple A – AAA) lancée par le Maroc, l'initiative triple S (SSS), soutenabilité, sécurité et stabilité en Afrique, portée par le Sénégal et le Maroc et l'Initiative «Water for Africa» proposée sous l'impulsion du Maroc avec le soutien de la Banque Africaine du Développement.

Comme vous le constatez, honorable présence, la nouvelle question migratoire en liaison avec les changements climatiques représentera un enjeu futur majeur pour notre continent et pour le monde. C'est pour cette raison que le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en a fait une de ses composantes essentielles.

3- Car, cette composante se doit d'être in fine au carrefour de tous les agendas Africains et Mondiaux, parce qu'elle est au cœur des déterminants nouveaux de la sécurité, la stabilité, la paix et le développement humain durable de notre continent en particulier et pour les grands équilibres mondiaux en général. C'est pour cette raison également que les experts et les acteurs institutionnels du développement de part le monde considèrent qu'il y a un lien de cause à effet entre migration et sécurité globale en Afrique et dans monde.

L'examen des contours de la nouvelle question migratoire et l'explication de ses enjeux majeurs pour l'Afrique montrent que les défis à relever en matière de migration sont nombreux pour notre continent.

III – LES DÉFIS FUTURS POUR L'AFRIQUE DE LA NOUVELLE QUESTION MIGRATOIRE

En matière de réflexion sur la question migratoire, l'Afrique ne part pas de rien et ce depuis que les chefs d'Etat du continent ont confié à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors du 28ème sommet de l'Union Africaine le mandat de «leader de l'Union sur la question migratoire».

En effet, depuis cette date, Sa Majesté le Roi a présenté en juillet 2017 à son Excellence le Président Alpha Condé «les premiers jalons d'une vision africaine commune sur la migration», comme il a soumis au 30ème Sommet de l'Union Africaine, tenu à Addis-Abeba le 29 janvier 2018, «l'Agenda Africain pour la migration», document élaboré selon une approche inclusive et participative sous la base d'une large concertation avec de nombreux chefs d'Etat du Continent.

Dans la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, je cite «Cet agenda doit tendre à faire de la migration un levier de Co-développement, un pilier de la coopération Sud-Sud et un vecteur de solidarité». (Fin de la citation)

Partant de là, et pour concrétiser les objectifs de cet agenda, l'Afrique aura à relever quatre défis majeurs:

1 – Un défi de la connaissance de la nouvelle donne migratoire africaine;

2 – Un défi de gouvernance des mouvements migratoires dans le continent;

3 – Un défi d'ordre stratégique;

4 – Et un défi de nature sociétale.

LE DÉFI DE LA CONNAISSANCE

En effet, la nouvelle question migratoire souffre d'un réel déficit de connaissance. Car au-delà des données macro-économiques fournis par les institutions nationales et internationales de la famille des Nations Unies et par quelques ONG et Entités nationales crédibles, nous ne connaissons pas avec précision les nouvelles générations de migrants et de migrations, leur importance réelle, leur nature, leurs formes d'expression, leurs filières, leurs impacts divers et leurs évolutions futures.

Nous ne connaissons pas non plus avec précision et rigueur les réseaux de trafiquants et de passeurs des êtres humains, les caractéristiques des acteurs qui

les portent, leurs origines géographiques, leurs modalités d'organisation sur le terrain, leurs modes opératoires, leurs financements, leurs connections et leurs réels objectifs, au-delà de la part du gain que ces trafics leur apportent.

Nous ne connaissons pas non plus avec précision les effets externes positifs comme disent les économistes, de ces migrations dans les pays d'accueil et de résidence en terme de leurs contribution à la création des richesses nationales, d'apports démographiques aux marchés nationaux du travail, de renforcement des compétences et capacités de ces pays, d'équilibre des comptes économiques, financiers et sociaux et aussi en termes de valeurs ajoutées à la diversité culturelle et civilisationnelle des nations d'accueil.

Enfin, hormis quelques chiffres globaux sur leur montant, nous ne connaissons pas avec précision les des transferts de fonds des diasporas Africaines et leur impacts divers sur le développement économique, social et technologique de leur pays d'origine. C'est tout le sens de la création dans le cadre du Pacte de Marrakech en décembre 2018 de «l'Observatoire Africain de la Migration».

Cette dimension connaissance est la clé d'entrée à toute élaboration future pertinente de politiques nationales, régionales et mondiale en matière de migrations fondées sur un système intégré d'informations fiables, précises, pertinentes et scientifiquement valides.

LE DÉFI DE LA GOUVERNANCE DES MIGRATIONS POUR L' AFRIQUE

L'observation objective sur la longue période révèle que pendant longtemps et jusqu'à nos jours, la gouvernance régionale et mondiale des flux migratoires a été et demeure laxiste, inefficiente, anarchique, non maitrisée, non cordonnée, conjoncturelle et éclatée dans son approche. De ce fait, elle n'offre aucune visibilité ni aux Etats, ni aux Unions Régionales, ni aux populations concernées elles-mêmes.

Ce déficit de gouvernance tient à trois formes d'absence:

– L'absence d'une réelle volonté politique commune;

– L'absence d'une vision claire partagée claire sur le mode de gestion des flux migratoires;

– Et l'absence d'une stratégie coordonnée appropriée des mouvements de populations dans le monde et de leurs mobilités.

Ces réalités empêchent la gouvernance actuelle des flux importants d'être portés par une approche globale, concertée, coordonnée, responsable, solidaire et durable et corrélativement efficace et acceptée par toutes les parties. Or, ce mode de gouvernance et cette approche exigent au préalable un renforcement du dialogue politique entre les Etats concernés en vue d'aboutir à une harmonisation, à une cohérence et à une convergence des politiques migratoires.

Aussi, paradoxale que cela puisse paraître, les conditions de réalisation de cette option sont loin d'être réunies à ce jour et les composantes de la communauté internationale les plus directement concernées par la question migratoire sont loin d'inscrire leur action dans le sens d'un consensus nécessaire à cette fin.

UN DÉFI D'ORDRE STRATÉGIQUE

Il s'agit par ce défi pour les pays Africains de s'attaquer aux causes profondes des migrations et ce à partir de trois leviers essentiels:

– Un changement de leurs modèles de développement;

– La co-émergence Africaine;

– Et le renforcement de la coopération Sud-Sud Panafricaine.

Cette perspective stratégique, visant à repenser tout le paradigme du développement en Afrique est seule à même de permettre aux africains de réaliser la stabilité, la sécurité et la paix , facteurs indispensables pour investir et entreprendre en Afrique et pour en faire un continent apte à renverser les flux migratoires actuels du Nord vers le Sud, tout en permettant aux jeunes, aux femmes et aux familles Africaines candidates à l'exil et à la migration aujourd'hui de travailler demain en Afrique, d'investir demain en Afrique et donc de créer demain de la richesse et des emplois en Afrique.

Fait important à signaler à ce sujet, dans cette quête d'un nouveau modèle de développement capable de conduire à une régulation positive de la nouvelle question migratoire dans le continent, aucun pays Africain ne pourra à lui seul réaliser cet objectif dans le contexte de la géo-économie, la géopolitique et la géostratégie mondiale et régionale actuelle.

D'où l'importance pour l'Afrique et les Africains, de bâtir ensemble une grande et nouvelle Afrique Unie fondée sur une nouvelle génération d'intégration régionale et d'établir un nouveau rapport avec le reste du Monde.

UN DÉFI EST DE NATURE SOCIÉTALE

La question migratoire au XXIème siécle et son mode de traitement interpelle les Etats-Nations et la communauté internationale sur le choix de la société où nous voulons vivre ensemble demain. Une société ouverte aux autres, intégratrice, humaniste, accueillante, solidaire, fraternelle, où règnent la liberté concertée de circulation des personnes, l'égalité de traitement et le respect de la dignité humaine, ou bien une société fermée, xénophobe, où règnent les replis identitaires, le populisme, le patriotisme, la préférence nationale, le racisme, l'antisémitisme et le refus de la différence sur la base de la race, la religion, la culture, la langue et l'origine géographique.

Ces comportements nourrissent dans les pays «d'accueil» la haine et la peur de l'autre, entretiennent des mythes, des clichés et des préjugés construits sur les amalgames entre d'un côté les migrations et de l'autre la sécurité, l'invention culturelle, le péril religieux, les menaces terroristes et le chômage.

C'est à cause de l'exacerbation de ces clichés et amalgames par les forces politiques ultranationalistes montantes dans de nombreux pays et régions du monde que les migrants de tous les continents payent un tribu très lourde, que l'actualité nous rapporte et nous le rappelle chaque jour et que la construction de murs ne saurait constituée une solution responsable durable et efficiente.

C'est pour ainsi dire que la nouvelle question migratoire est éminemment politique et relève d'un choix de société. Aussi, nos Etats doivent faire de l'éducation au vivre ensemble, à l'intégration des migrants et au respect de leur dignité les axes de leurs politiques nationales migratoires, comme ils leur conviennent de criminaliser les comportements discriminatoires à l'égard des migrants et de lutter sans merci contre les réseaux de trafiquants des êtres humains et contre la maltraitance des migrants.

Au-delà de ce regard Africain, notre monde ne peut pas rester insensible au défi planétaire que constitue la nouvelle question migratoire. Les académiciens, les savants, les scientifiques, les intellectuels, les élites politiques et les acteurs des sociétés civiles de nos pays ont une responsabilité réelle et un rôle crucial à jouer dans ce domaine essentiel pour la condition humaine.

Par leur intelligence individuelle et collective, leur génie, leurs poids politique et moral dans la société, ils sauront et devront contribuer à mobiliser l'intelligence

de leurs communautés pour prendre appui sur la conscience universelle citoyenne qui émergente de par le monde pour relever collectivement ce défi.

C'est dans cette perspective que pourront se développer demain dans nos sociétés des contre-pouvoirs citoyens à la faveur de la mobilisation de toutes les composantes agissantes de la communauté internationale pour la mise en œuvre du «Pacte Mondiale pour des migrations sûres, ordonnées et régulières», adoptée par l'Organisation des Nations Unies.

(Comunicação apresentada à classe de letras
na sessão de 11 abril de 2019)

ANNEXES

Stocks de migrants dans le Monde de 1990 à 2017

	Stock mondial de migrants (en millions)			
	1990	2000	2010	2017
Monde	152.5	172.6	220.0	257.7
Régions développées	82.4	103.4	130.7	146.0
Régions en développement	70.2	69.2	89.3	111.7
Pays à revenus élevés	75.2	100.4	141.8	164.8
Pays à revenus moyens	68.5	64.0	70.2	81.4
Pays à revenus bas	8.5	7.7	7.5	10.9
Afrique	15.7	14.8	17.0	24.7
Asie	48.1	49.2	65.9	79.6
Europe	49.2	56.3	70.7	77.9
Amérique Latine et Caraïbes	7.2	6.6	8.2	9.5
Amérique du Nord	27.6	40.4	51.0	57.7
Océanie	4.7	5.4	7.1	8.4

Source: ONU, Département des Affaires Economiques et Sociales, Décembre 2017

Flux migratoires dans le monde durant l'année 2017

Pays de destination	Pays d'origine									
	Régions développées	Régions en développement	Afrique	Asie	Europe	Amérique Latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie	Non connus	**Monde**
Régions développées	59.6	89.0	12.4	42.6	51.8	31.4	2.5	1.7	3.6	**146.0**
Régions en développement	14.4	97.4	23.8	63.1	**9.4**	6.3	1.9	0.2	6.9	**111.7**
Afrique	2.3	22.3	19.4	1.2	1.0	0.0	0.1	0.0	3.0	**24.7**
Asie	9.2	70.4	4.4	63.3	7.1	0.4	0.5	0.1	3.7	**79.6**
Europe	43.3	34.6	9.3	20.5	41.0	4.6	1.0	0.4	1.1	**77.9**
Amérique Latine et Caraïbes	2.9	6.6	0.1	0.3	1.3	6.1	1.4	0.0	0.3	**9.5**
Amérique du Nord	9.4	48.2	2.6	17.2	7.6	26.4	1.2	0.3	2.4	**57.7**
Océanie	4.2	4.2	0.5	3.2	3.1	0.2	0.2	1.1	0.1	**8.4**
Monde	**71.3**	**186.4**	**36.3**	**105.7**	**61.2**	**37.7**	**4.4**	**1.9**	**10.6**	**257.7**

Source: ONU, Département des Affaires Economiques et Sociales, Décembre 2017

Classement des 10 pays de départ et de destination des migrants

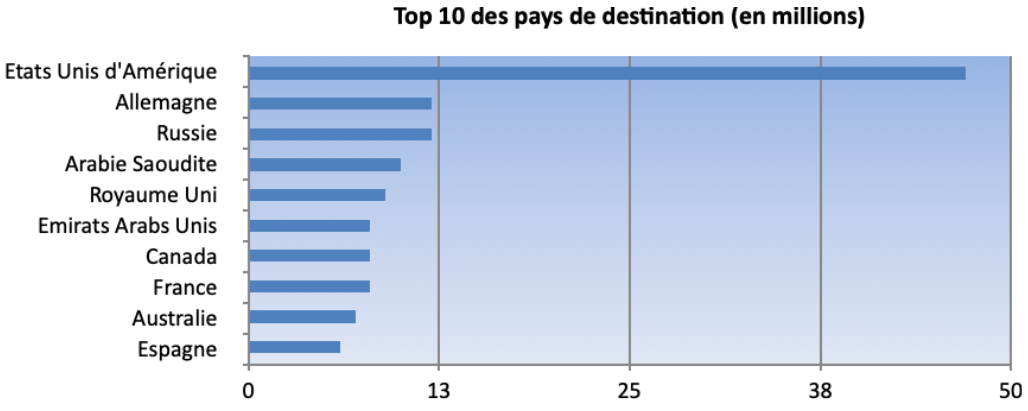

Source: UNDESA, Banque Mondiale, McKinsey Global Institute, 2016

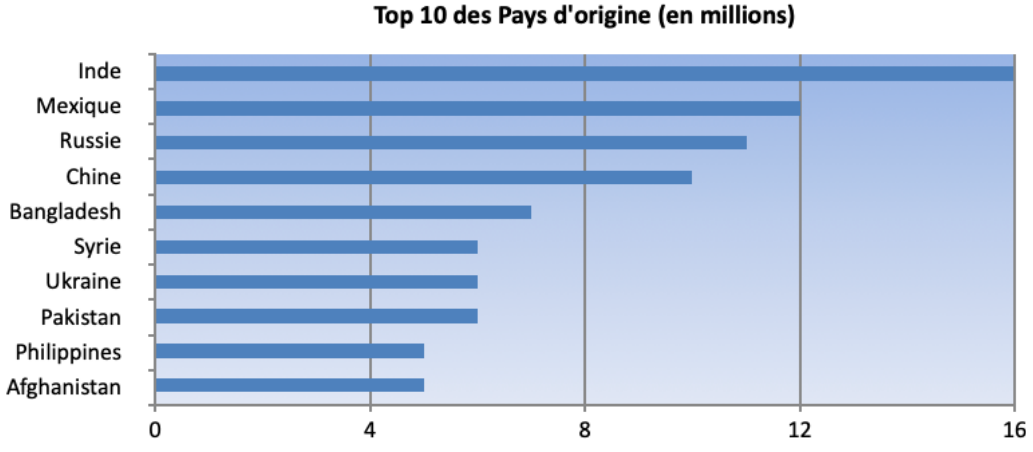

Source: UNDESA, Banque Mondiale, McKinsey Global Institute, 2016

Tableau comparatif de la Migration internationale entre 2000 et 2017

Pays ou zone	Migration internationale (en milliers)		Migration internationale par rapport à la population totale (en pourcentage)		Migration internationale par groupe d'âge (en pourcentage)			Age moyen des migrants (en années)	
	2000	2017	2000	2017	0-19	20-64	65+	2000	2017
Monde	172.604,3	257.715,4	2,8	3,4	14,0	74,3	11,7	38	39,2
Afrique	14.800,3	24.650,2	1,8	2,0	29,0	65,8	5,2	27,6	30,9
Europe	56.314,4	77.895,2	7,7	10,5	9,0	76,7	14,3	41,1	42,6
Maroc	56,3	101,2	0,2	0,3	22,8	68,1	9,1	35,9	34,8
Portugal	651,5	880,2	6,3	8,5	8,6	82,9	8,5	31,3	41,7

Source: Migration internationale, ONU, Département des Affaires Economiques et Sociales, Division de la Population, New York 2017

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bureau International du Travail, Les nouveaux défis de la question migratoire au Maroc, Cahier des migrations internationales N.º 103F du mois d'avril, Programme des migrations internationales, Genève, 2010.

Driss,G., Noureddine, A., *l'Afrique des paradoxes, Regards et attitudes des jeunes*. Editions La Croisée des chemins-Casablanca et L'Harmattan-Paris, 2019.

International Centre for Migration Policy Development, Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest, Vienne et Dakar, 2015.

McKinsey Global Institute, *People on the move: Global migration's impact and opportunity*. 2016.

Nations Unies, Rapport du Département des Affaires économiques et sociales, Décembre, New York, 2017.

Nations Unies, Conférences Intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, Document final de la Conférence, 10 et 11 juillet, Marrakech, 2018.

Organisation Internationale pour les Migrations, Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base, Genève, 2013.

Organisation Internationale pour les Migrations, Dialogue International sur la Migration N.º18 – Changement climatique, dégradation de l'environnement et migration, Genève, 2012.

Problèmes économiques, Migrations, quels effets sur l'économie?, N.° 3124 de janvier, La documentation Française, Paris, 2016.

Smith, S., *La ruée vers l'Europe, la jeunes Afrique en route pour le Vieux Continent*. Editions Grasset, Paris, 2018.

Wihtol de Wenden, C., *Atlas des migrations, un équilibre mondial à inventer*. 5ème édition, Editions Autrement, Paris, 2018.